
- Communiqué de presse

Syndicat SUD SANTE SOLIDAIRES

de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Contact :

Marie Christine FARARIK

Téléphone : 01 45 59 35 01

Fax: 01 45 59 38 02

sudsante.aphp@sap.ap-hop-paris.fr

Explosion à la Salpêtrière !!!

Paris le 28 janvier 2009

Dans la soirée du 27 janvier 2008, sur le site de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, le banaliseur, tant décrié par le CHSCT, les personnels et les riverains, a explosé soufflant les vitres du bâtiment, projetant des débris à plusieurs mètres. Heureusement aucune victime n'est à déplorer, malgré la présence d'un agent de la société Ourry. A l'époque de son installation, SUD Santé s'était vivement opposé à son installation sur le site et avait mis en avant des problèmes de sécurité liés à la pression ainsi qu'aux odeurs dégagées et du retentissement sur la santé pour les personnels ouvriers travaillant à proximité. Plusieurs personnels et riverains s'étaient à l'époque plaint de maux de tête et de malaises. La direction avait, contre l'avis du CHSCT, maintenu sa décision d'utiliser ce banaliseur.

Depuis les personnels ont alerté à plusieurs reprises la direction en dénonçant les problèmes suivants :

Odeurs nauséabondes, vibrations importantes dans les murs, apparitions de fissures dans les murs des ateliers attenants.

Le banaliseur est une cocotte minute géante qui stérilise les déchets toxiques afin de les transformer en déchets ménagers.

Deux banaliseurs existaient sur l'AP-HP (Bicêtre et Pitié). La direction de Bicêtre avait alors fermé le leur, par mesure de sécurité car trop de personnes se plaignaient déjà de malaises.

La direction ne souhaite pas organiser un CHSCT extraordinaire sur la question et souhaite le traiter lors d'une question diverse lors d'un prochain CHSCT. Vu la gravité de l'accident, ceci ne nous paraît pas acceptable.

SUD Santé va déposer un avis de danger grave et imminent afin que la lumière soit faite sur cet accident qui heureusement, en raison de l'heure tardive, n'a pas pour l'instant fait de victimes. SUD Santé exige que soit délocalisé, cet appareil, vers un site industriel adapté.

Reproduction libre. Justificatif souhaité. 147 caractères.